

Les synthèses de l'AREC



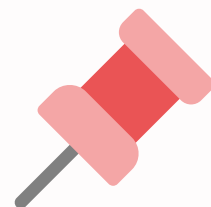
ÉTUDE AUPRÈS DES INTERCOMMUNALITÉS ENGAGÉES DANS UNE DÉMARCHÉ CLIMAT-AIR-ÉNERGIE

Deuxième bilan

NOUVELLE-AQUITAINE

Edition 2025





L'ESSENTIEL

80 documents stratégiques
capitalisés et pris en compte dans l'analyse

-23 % de consommation d'énergie
à l'horizon stratégique 2030 prévus dans les
PCAET par rapport à 2015

**+69 % de production d'énergies
renouvelables**
à l'horizon stratégique 2030 prévus dans les
PCAET par rapport à 2015

**Un rapport de production /
consommation d'énergie de 35 %**
à l'horizon stratégique 2030 prévu dans les
PCAET

-35 % d'émissions de GES
à l'horizon stratégique 2030 prévus dans les
PCAET par rapport à 2015



L'association AREC, **Agence Régionale d'Évaluation environnement et Climat**, a pour objet d'accompagner les politiques de transition énergétique, économie circulaire et lutte contre les changements climatiques de Nouvelle-Aquitaine, par l'observation et le suivi dans les domaines suivants : énergie (production et consommation, énergies renouvelables), émissions de gaz à effet de serre, ressources (biomasse...) et déchets.



Cette synthèse fait suite au premier constat des enjeux régionaux en matière d'objectifs énergétiques stratégiques à l'horizon 2030 (publié en 2022). Il présente un état des lieux des documents capitalisés au 1er janvier 2025, c'est à dire deux fois plus que dans la précédente analyse.

SOMMAIRE



Méthodologie de l'étude

• 4

Périmètre de l'étude

• 4

Typologie des territoires de
Nouvelle-Aquitaine

• 5

État des lieux de la
capitalisation

• 6

Territoires capitalisés et pris en
compte dans l'analyse

• 8



Analyse des objectifs PCAET à l'horizon 2030

• 9

Objectifs de réduction des
consommations énergétiques

• 9

Objectifs d'augmentation de la
production d'énergies
renouvelables

• 11

Rapport production /
consommation

• 15

Objectifs de réduction des
émissions de gaz à effet de
serre

• 16

LEXIQUE

CA

Communauté
d'Agglomération

CC

Communauté de
Communes

CU

Communauté
Urbaine

EnR

Énergies
Renouvelables

EPCI

Etablissement Public
de Coopération
Intercommunale

GES

Gaz à Effet de Serre

GWh

GigaWatt heure

ktCO₂eq

Kilo Tonne de CO₂
équivalent

KWh

KiloWatt heure

PAC

Pompe à chaleur

PCAET

Plan Climat Air
Energie Territorial

PETR

Pôle d'Équilibre
Territorial et Rural

SCOT

Schéma de
Cohérence
Territoriale

SRADDET

Schéma Régional
d'Aménagement, de
Développement
Durable et d'Égalité
des Territoires

UVE

Unité de Valorisation
Énergétique



Méthodologie de l'étude

Périmètre de l'étude

Objet de l'étude

L'étude menée auprès des intercommunalités de la région Nouvelle-Aquitaine engagées dans une **démarche climat-air-énergie** a pour objet la collecte et la capitalisation des données inscrites dans les documents :

- de **diagnostic** initial (état des lieux du territoire);
- de **stratégies** (objectifs chiffrés à différents horizons temporels);
- de **programmes d'actions** (pour atteindre les objectifs fixés).

Démarches climat-air-énergie

L'élaboration d'un **plan climat-air-énergie territorial** (PCAET) est depuis le 1er janvier 2019 une démarche réglementaire obligatoire pour les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 20 000 habitants (EPCI "obligés"), et est proposée aux intercommunalités plus petites (PCAET volontaire).

Un PCAET est un projet territorial de **transition énergétique et écologique** qui traduit les ambitions du territoire en matière de qualité de l'air, d'énergie et de climat. À ce titre, il traite notamment des thématiques suivantes :

- consommation d'énergie finale,
- production d'énergie renouvelable,
- émissions de gaz à effet de serre,
- stockage de carbone,
- productions biosourcées à usages autres qu'alimentaires,
- émissions et concentration en polluants atmosphériques,
- évolution coordonnée des réseaux énergétiques,
- adaptation au changement climatique.

Après trois ans d'application, une évaluation à mi-parcours est réalisée et mise à disposition du public. Puis, après six ans d'application le PCAET est mis à jour.

Démarches climat-air-énergie

Les données capitalisées pour l'étude sont les données d'état des lieux initial (diagnostic) ainsi que les objectifs stratégiques ciblés aux horizons temporels 2030 et 2050 (dans la mesure de la mise à disposition de celles-ci) des :

- **consommations énergétiques** (totales et par secteur d'activité),
- **productions d'énergies renouvelables** (totales et par filière),
- **émissions de gaz à effet de serre** (totales et par secteur d'activité).

Collecte des données

Lorsque les PCAET y sont déposés, les données sont récupérées via le site de l'ADEME Territoires & Climat. Les autres documents capitalisés proviennent directement des sites des EPCI si disponibles. Dans le cas contraire, des relances auprès des territoire ont été faites dans le but de connaître l'avancement de la démarche et récupérer les éléments stratégiques.





Méthodologie de l'étude

Typologie des territoires de Nouvelle-Aquitaine

L'étude typologique des collectivités de la région a pour but de regrouper et comparer les territoires aux caractéristiques similaires. Les analyses comparatives se feront entre des groupes de collectivités aux caractéristiques similaires préférablement à des limites administratives.

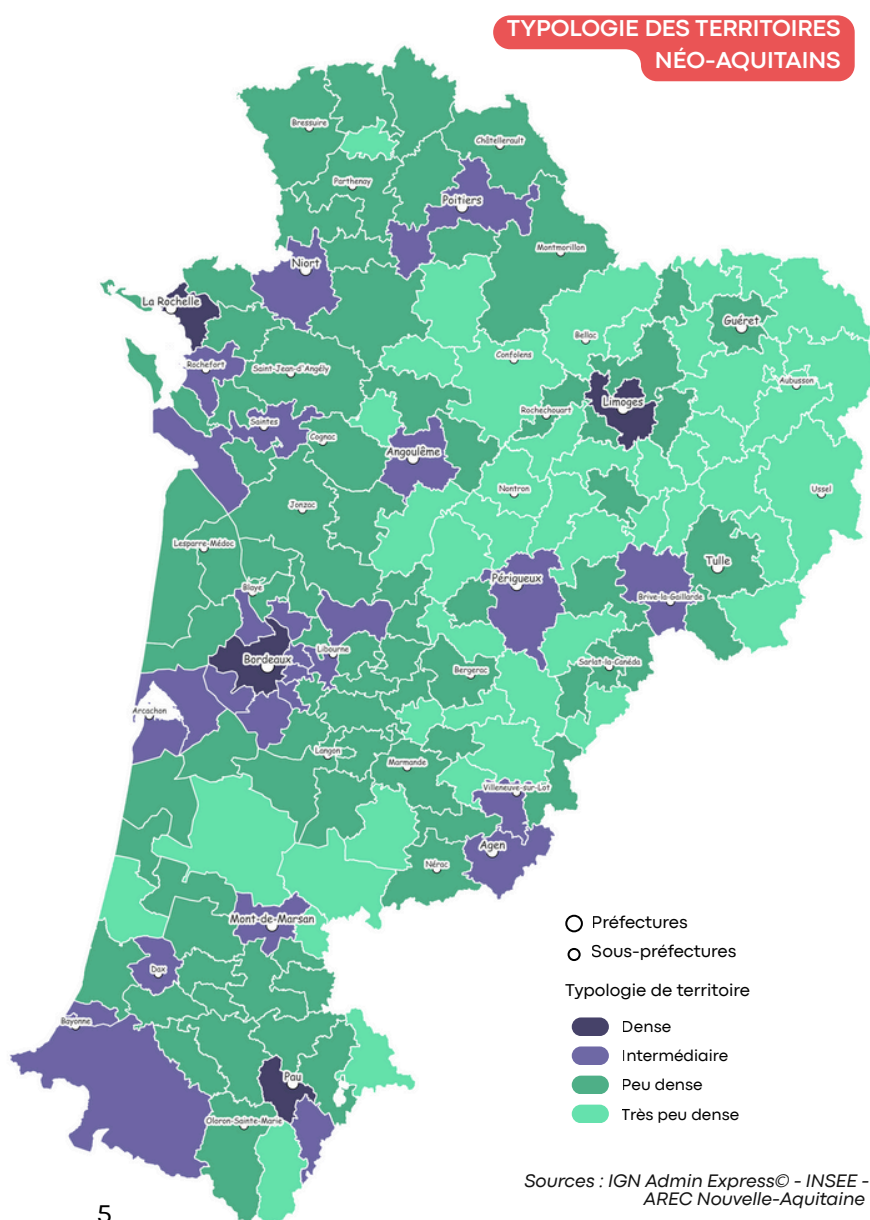
CARACTÉRISTIQUE DES TYPOLOGIES DE TERRITOIRES

	Dense	Intermédiaire	Peu dense	Très peu dense	Total
Nombre d'EPCI	4	25	80	45	154 EPCI en NA
Part dans la population régionale	23 %	32 %	35 %	10 %	6 millions d'habitants
Densité moyenne (hab. km ²)	702	171	60	23	82 hab/km ²
Superficie moyenne (km ²)	442	541	518	591	542 km ²

Les territoires sont regroupés au sein de quatre classes distinctes en fonction de leur densité de population.

Afin d'attribuer une typologie aux territoires, l'étude a été réalisée à l'aide de la grille communale de densité de l'INSEE qui reprend les travaux d'Eurostat. Cette grille tient compte de la population communale et de sa répartition dans l'espace. La nomenclature permet de distinguer quatre types d'espaces: **dense**, **intermédiaire**, **peu dense** et **très peu dense**. Les données de la grille communale ont ainsi été agrégées à la maille EPCI puis un reclassement de certains territoires a été effectué en fonction de la densité de population.

Le périmètre de l'étude typologique correspond à l'ensemble des EPCI de la région Nouvelle Aquitaine, soit **154 EPCI au 1er janvier 2025**. Les caractéristiques des typologies sont disponibles dans le tableau ci-dessus et la répartition géographique est représentée sur la carte.





Méthodologie de l'étude

État des lieux de la capitalisation

Les résultats présentés dans cette note portent sur l'analyse des différents documents capitalisés. Ces travaux sont étudiés selon la typologie de collectivité. Le détail des PCAET capitalisés par typologie de territoire est détaillé ci-dessous.

TYPLOGIE DES TERRITOIRES CAPITALISÉS

	Dense	Intermédiaire	Peu dense	Très peu dense	Total
Diagnostiques	4	25	65	34	128
Stratégies	4	18	41	21	84

Parmi les **128 EPCI** dont le diagnostic a été capitalisé, 16 font partie de territoires de contractualisation (quatre SCOT et un PETR) qui se sont regroupés pour établir leur PCAET, ce qui donne un total de **117 diagnostics capitalisés**.

Les territoires sont regroupés comme suit:

- SYCOTEB : CA Bergeracoise, CC Portes Sud Périgord, CC des Bastides Dordogne-Périgord;
- SYBARVAL : CA Bassin d'Arcachon Sud Pôle Atlantique, CA Bassin d'Arcachon Nord, CC du Val de l'Eyre;
- Scot Sud Gironde : CC Rurales de l'Entre deux mers, CC Sud Gironde, CC du Réolais en Sud Gironde, CC Convergence Garonne, CC du Bazadais;
- SMERSCOT : CC Médoc Coeur Presqu'île, CC Médulienne;
- PETR Pays de Gâtine : CC Airvaudais Val du Thouet, CC Parthenay Gâtine, CC Val de Gâtine.

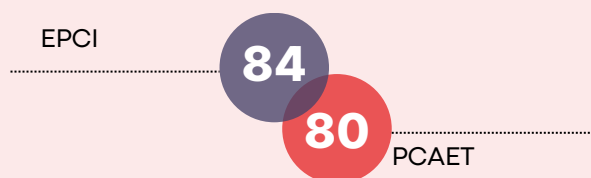
Au sein de ces derniers, seuls le SYCOTEB et le SYBARVAL ont adoptés leur PCAET. Les données de stratégies sont disponibles et intégrées dans l'analyse, ce qui fait un total de **80 PCAET capitalisés pour 84 EPCI** (deux PCAET regroupant trois EPCI chacun).

Au 1^{er} janvier 2025

Diagnostiques capitalisés



Stratégies capitalisées



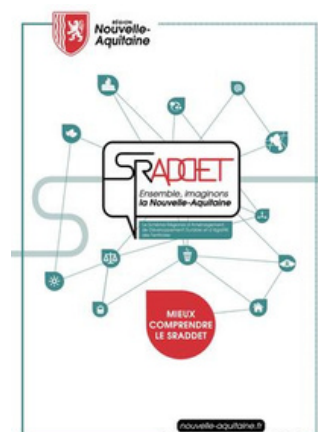
ANNÉES DE DIAGNOSTIC DES PCAET ANALYSÉS

Année de diagnostic	2012	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre d'EPCI	1	9	36	15	1	3	14	1

Afin d'assurer une homogénéité dans les analyses, un travail d'harmonisation des données contenues dans les documents de planification a été effectué. Ce travail a porté sur :

- **L'année de référence** : près de la moitié des documents de planification ont retenu l'année 2015 comme base de diagnostic. L'année **2015** a donc été choisie comme année de référence pour les analyses dans cette étude.
- **La méthodologie de calcul** : la grande majorité des diagnostics ayant été réalisés à partir des données de l'AREC NA, et afin d'assurer une bonne comparabilité entre les territoires, les données de diagnostics utilisées seront basées sur les données calculées par l'AREC NA, dans leur version la plus actualisée.

De plus, les **objectifs du SRADET** relatifs aux consommations d'énergie et aux émissions de GES, utilisant l'année 2010 comme référence, ont été **recalculés pour une année de référence 2015**, en utilisant les objectifs 2021 et 2030 comme points de passage. Le tableau ci-contre présente les objectifs ainsi recalculés pour l'ensemble des secteurs (les objectifs sectoriels calculés sur 2015-2030 sont présentés dans la suite du document).



OBJECTIFS SRADET PAR RAPPORT À 2010 ET RECALCULÉS PAR RAPPORT À 2015

	Objectifs SRADET (base 2010)		Objectifs SRADET retenus équivalent sur 2015-2030
	2010-2021	2010-2030	
Consommation d'énergie	-14%	-30%	-25%
Emissions de GES	-20%	-45%	-40%



Méthodologie de l'étude

Territoires capitalisés et pris en compte dans les analyses

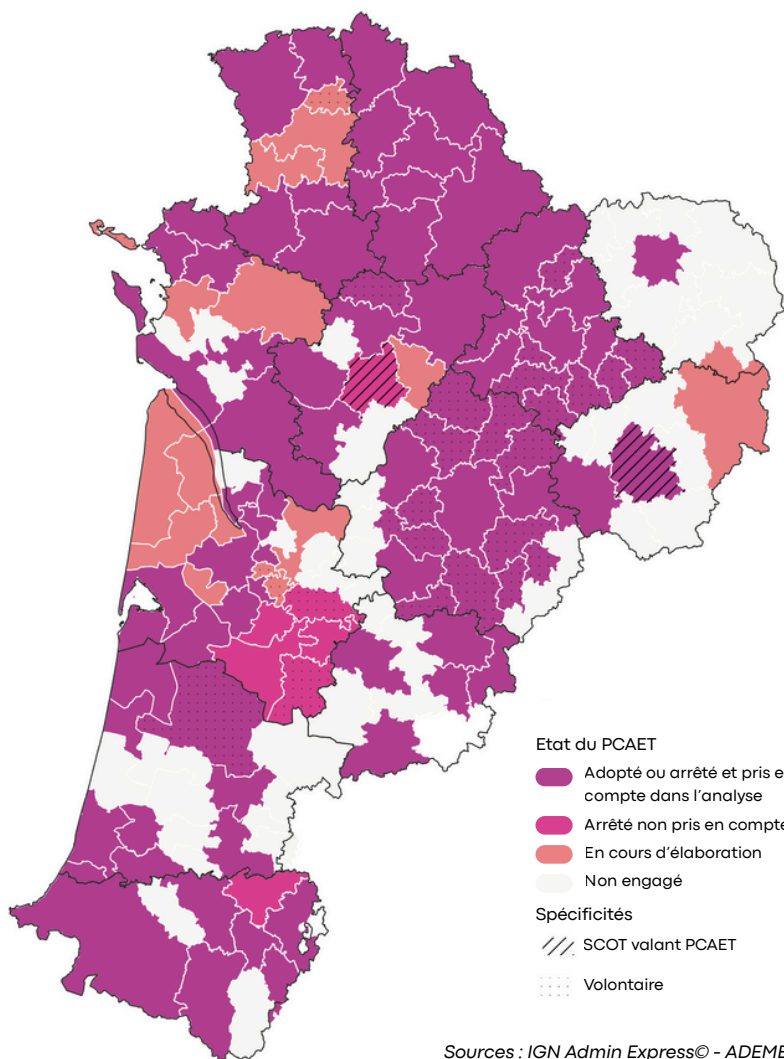
82 EPCI sont pris en compte dans l'analyse des **consommations énergétiques**, des **productions d'énergie renouvelable**, ainsi que des rapports **production/consommation**, ce qui représente les trois quarts de la population néo-aquitaine. Tandis que pour l'analyse des **émissions de GES**, **79 EPCI** sont pris en compte, ce qui correspond à 73% de la population régionale. En termes de typologie de territoires, 100% de la population est représentée pour les territoires denses, plus de 70% pour les territoires intermédiaires, près de deux tiers pour les territoires peu denses et un peu plus de la moitié pour les territoires très peu denses.

L'ensemble des valeurs et analyses présentées dans cette publication ne sont destinées qu'à fournir une lecture globale et descriptive d'un important jeu de données.

Chaque analyse a été réalisée sur la base des valeurs moyennes pour chacune des typologie de territoires. Cet indicateur ne permet pas de rendre compte des réelles spécificités des territoires analysés. Chaque territoire est complexe et possède ses propres caractéristiques.

L'objet de cette publication est de rendre compte d'un état des lieux de données disponibles et capitalisées à date de et d'en dresser un portrait global.

PCAET AU 1ER JANVIER 2025



Sources : IGN Admin Express© - ADEME - DREAL - AREC Nouvelle-Aquitaine

conso & prod

82

79

GES

NOMBRE DE TERRITOIRES PRIS EN COMPTE DANS L'ÉTUDE ET REPRÉSENTATIVITÉ DE LA POPULATION ASSOCIÉE

	Dense	Intermédiaire	Peu dense	Très peu dense
Consommation et production	4	17	40	21
Part de la population représentée dans la typologie	100 %	78 %	63 %	54 %
Émissions de ges	4	15	40	20
Part de la population représentée dans la typologie	100 %	71 %	63 %	51 %





Analyse des objectifs PCAET à l'horizon 2030

Objectifs de réduction des consommations énergétiques

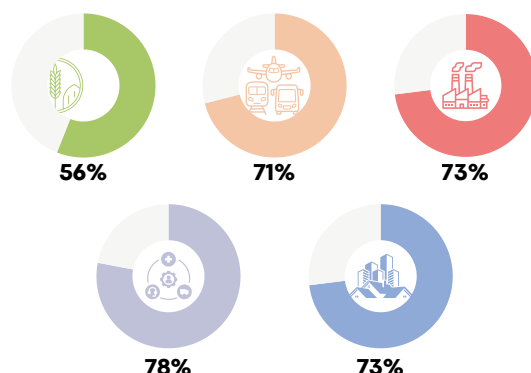
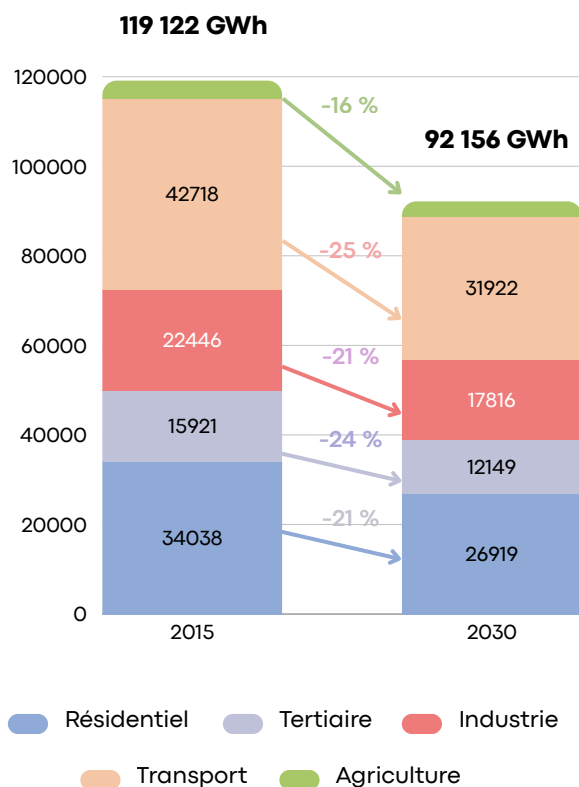
CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES TOTALES EN 2015
ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2030
POUR L'ENSEMBLE DES 82 PCAET

Baisse globale
stratégique par rapport
à 2015

Rappel objectif SRADDET calculé
par rapport à 2015 : -25%

-23%

PART DES CONSOMMATIONS RÉGIONALES
2015 REPRÉSENTÉES DANS L'ÉTUDE (82
TERRITOIRES)



L'ensemble des consommations énergétiques 2015 de cette étude (c'est à dire les 119 122 GWh) représentent **70%** des consommations totales régionales.

OBJECTIFS COMPARÉS À L'HORIZON 2030 PAR RAPPORT
À 2015 ENTRE LE SRADDET ET LA SOMME CUMULÉE DES
PCAET

	Objectifs SRADDET calculés	Objectifs des PCAET
Bâtiment	-28 %	-22 %
Transport	-32 %	-25 %
Industrie	-10 %	-21 %
Agriculture	-23 %	-16 %

Le secteur du **transport** représente **36 %** des consommations énergétiques en 2015. L'objectif global de baisse attendue de ces consommations pour l'ensemble des PCAET analysés est de 10 792 GWh, ce qui représente un quart des consommations énergétiques du transport en moins et **40 % des diminutions totales attendues**. C'est le secteur pour lequel l'objectif chiffré est le plus ambitieux à l'horizon 2030, néanmoins il reste relativement faible comparé à l'objectif fixé par le SRADDET.

Le secteur de **l'industrie est le plus ambitieux** relativement à l'objectif SRADDET, Alors que les collectivités n'ont pas une grande marge de manœuvre pour agir directement sur ce secteur. L'ensemble des PCAET prévoit une baisse de 16% pour les consommations agricoles contre 23% fixé par le SRADDET (objectif calculé 2015-2030). Toutefois, près de la moitié de ces consommations régionales ne sont pas représentées dans l'analyse.

Objectifs de réduction des consommations énergétiques par habitant et par typologie de territoires



L'analyse par typologie permet de rendre compte des spécificités des territoires. Concernant le volet énergétique, il existe de fortes disparités de consommations énergétiques entre les groupes de collectivités.

La consommation énergétique moyenne s'accroît avec le niveau d'urbanisation (14 fois plus importante pour les territoires denses par rapport aux très peu denses en 2015), tandis que rapportée par habitant, la tendance s'inverse (21 MWh/hab pour les territoires denses contre 34 MWh/hab pour les territoires très peu denses en 2015).

Les objectifs moyens de diminution des consommations énergétiques sont compris entre -20 % et -26 % selon les typologies avec une ambition plus marquée pour les territoires à dominante urbaine.

En effet, pour les **territoires denses**, la baisse attendue à l'horizon 2030 est de 1 835 GWh en moyenne (ou plus de 5 MWh par habitant). Les objectifs sont ambitieux pour les secteurs du transport (-29 %), de l'industrie (-29 %) et du tertiaire (-30 %) tandis que le pour le secteur du résidentiel l'objectif est de -18 % en moyenne. Ce dernier représenterait alors plus d'un tiers des consommations énergétiques en 2030. Quant au secteur de l'agriculture, il est négligeable sur cette typologie de territoire.

Les **territoires très peu denses** ambitionnent en moyenne une diminution de 99 GWh, ou près de 7 MWh par habitant pour atteindre 27,4 MWh par habitant en 2030, ce qui est supérieur de plus de 6 points à la moyenne des territoires denses en 2015. La part du transport est prédominante pour cette typologie de territoire qui doit parcourir des distances plus importantes au quotidien. Toutefois, l'objectif pour ce secteur est le plus ambitieux avec -22 % de diminution prévue.



Analyse des objectifs PCAET à l'horizon 2030

Objectifs d'augmentation de la production d'énergies renouvelables

Éléments méthodologiques : en raison de certaines confusions et regroupements de filières dans plusieurs documents stratégiques, et afin de rester en cohérence et pouvoir comparer les PCAET entre eux et avec les objectifs du SRADDET, des rassemblement ont été effectués dans cette étude :

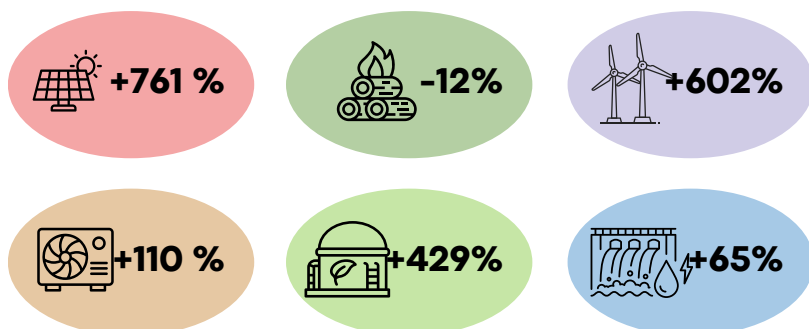
- bois : bois particulier + biomasse;
- géothermie : PAC + géothermie de surface + géothermie profonde;
- biogaz et biométhane : biogaz + biométhane.

La filière **bois-énergie** est la première source d'énergie renouvelable en 2015 avec 13 905 GWh, ce qui représente **72 %** de la production totale. Selon les objectifs des PCAET à l'horizon 2030, cette filière sera toujours la première filière d'énergie renouvelable malgré une **baisse de 12%** par rapport à 2015 et ne représenterait plus que **38 %** de la production totale. Cette diminution est cohérente avec les objectifs régionaux, et s'explique par une modernisation du parc d'appareils de chauffage au bois, disposant d'un meilleur rendement et moins consommateurs en combustibles.

Les filières pour lesquelles les objectifs sont les plus ambitieux sont le **solaire photovoltaïque**, le **solaire thermique**, l'**éolien**, le **biométhane** et la **géothermie**.

Le solaire est particulièrement ciblé dans les objectifs à l'horizon 2030 avec une augmentation du **photovoltaïque de 761 %** (805 GWh en 2015 et 6 934 GWh en 2030), cette filière deviendrait la **2ème source d'énergie renouvelable** (après le bois-énergie). L'objectif de la filière du solaire thermique prévoit une augmentation de 486 % en 2030 par rapport à 2015, ce qui ferait passer la production de 101 GWh en 2015 à 592 GWh en 2030. Après le solaire, vient l'éolien en troisième position (16 % de la production totale en 2030) avec une augmentation de 602 % (732 GWh en 2015 et 5 140 GWh en 2030).

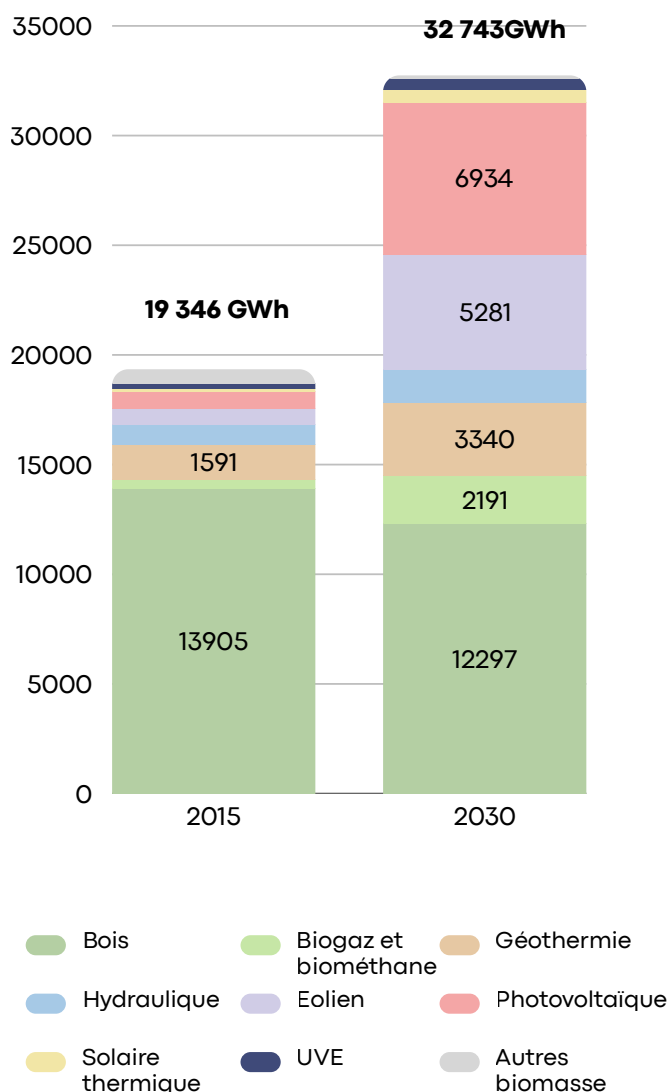
OBJECTIFS STRATÉGIQUES FIXÉS PAR LES PCAET À L'HORIZON 2030 PAR RAPPORT À 2015



Augmentation globale stratégique par rapport à 2015

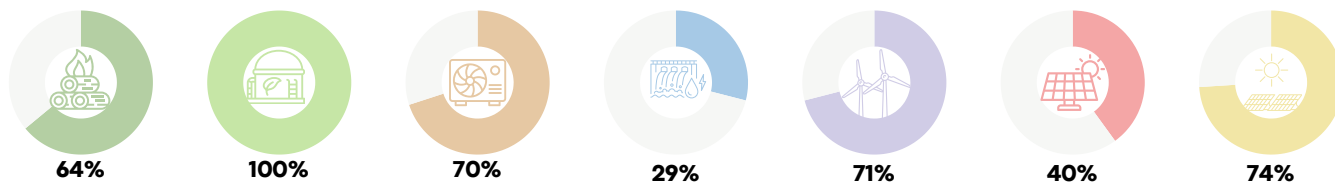
+69%

PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES TOTALES EN 2015 ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2030 POUR L'ENSEMBLE DES 82 PCAET



Production d'énergies renouvelables moyenne par typologie de territoires

PART DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES RÉGIONALE 2015 REPRÉSENTÉE DANS L'ÉTUDE (82 TERRITOIRES)



L'ensemble de la production d'énergies renouvelables 2015 de cette étude, c'est à dire les 19 346 GWh représentent 61% de la production totale régionale.

OBJECTIFS COMPARÉS À L'HORIZON 2030 ENTRE LE SRADDET ET LA SOMME CUMULÉE DES PCAET

Filière	Objectif SRADDET 2030 (GWh)	Objectif SRADDET affecté aux 82 territoires selon leur part dans la production régionale 2015 (GWh)	Objectif cumulé des PCAET 2030 (GWh)
Bois	22 500	14 356	12 297
Biogaz	7 000	7 000	2 191
Géothermie	3 500	2 457	3 340
Hydraulique	4 300	1 253	1 485
Eolien	10 350	7 299	5 281
Photovoltaïque	9 700	3 875	6 934
Solaire thermique	700	520	592

A l'échelle régionale, les objectifs cumulés des PCAET à l'horizon stratégique 2030 ne permettent pas d'atteindre les objectifs régionaux fixés par le SRADDET. Toutefois, en prenant en compte la part de la production régionale des 82 EPCI concernés, les évolutions projetées suivent des **trajectoires au moins équivalentes aux objectifs SRADDET** pour un certain nombre de filières (**photovoltaïque, solaire thermique, géothermie et hydraulique**). Les filières du biogaz et de l'éolien restent en deçà des objectifs fixés par le SRADDET.

Quant à la filière du bois énergie, l'objectif stratégique des PCAET est également inférieur à celui prévu par le SRADDET, mais il faut rappeler que les objectifs de cette filière sont associés à une diminution de la production (ex : objectif SRADDET de 18 000 GWh à l'horizon 2050).

Production d'énergies renouvelables moyenne par typologie de territoires

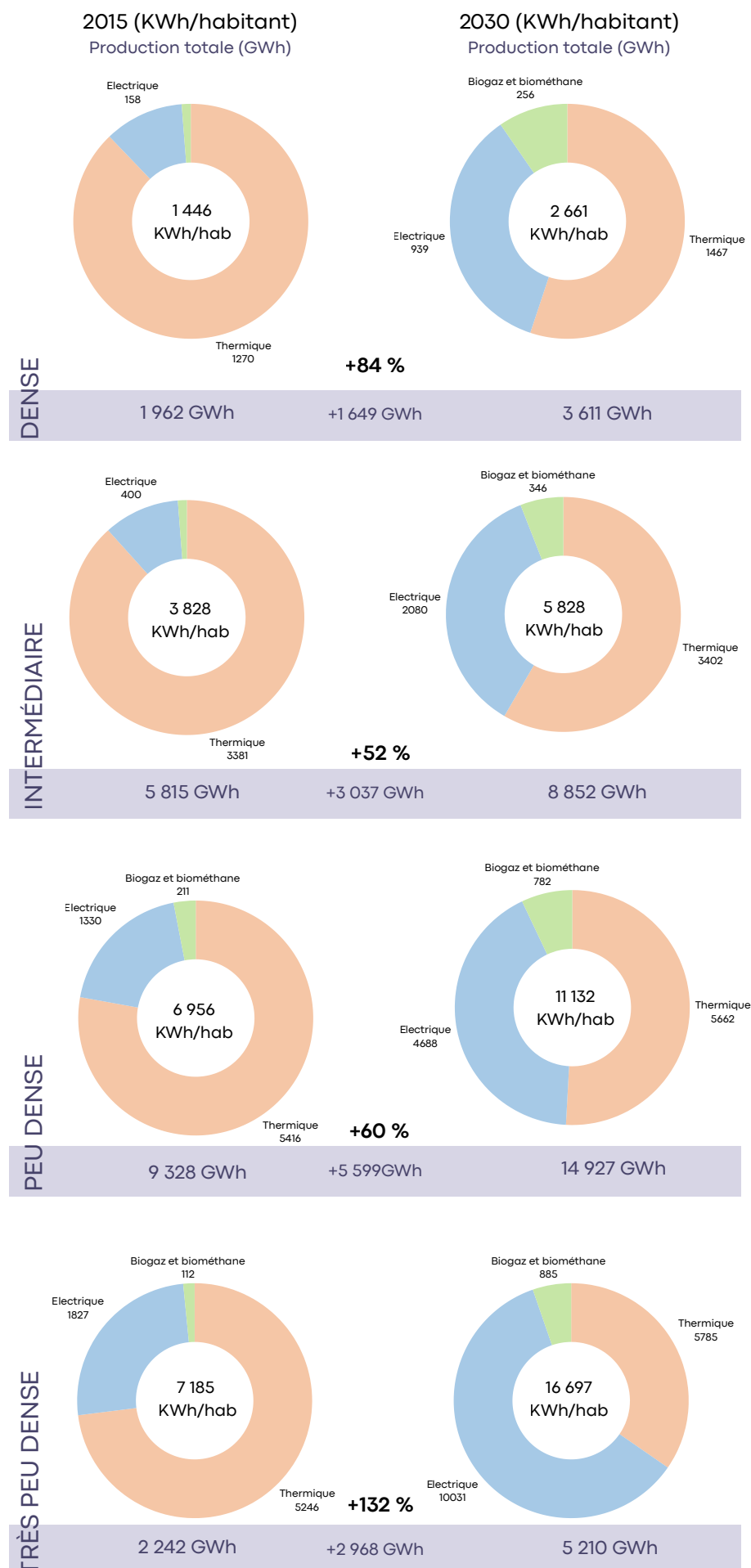


Comme énoncé ci-dessus, le développement du solaire photovoltaïque est très présent dans chacune des typologies. En effet, à l'horizon 2030, il représenterait entre 18 % (territoires peu denses) et 24 % (territoires intermédiaires) de la production totale d'EnR avec une augmentation d'un facteur 6 pour les territoires peu denses, 8 pour les territoires très peu denses, 9 pour les territoires denses et 11 pour les territoires intermédiaires. La filière du solaire thermique, très peu développée en 2015, est également prise en compte dans l'ensemble des typologies à l'horizon 2030, dans une moindre mesure.

L'éolien est aussi une filière mise en avant dans les PCAET, y compris dans les territoires denses où la production était nulle en 2015. Cependant, cela reste insuffisant face aux objectifs du SRADDET.

Dans les territoires denses et intermédiaires, le développement de la géothermie est ciblé comme l'une des principales sources de production EnR. Les filières biogaz et UVE sont principalement développées dans les territoires denses (+1 346 % et +176 % respectivement).

Production d'énergies renouvelables par habitant et par typologie de territoires



En 2015, la production d'EnR par habitant est plus élevée dans les territoires à dominante rurale, avec 1 446 KWh par habitant en moyenne dans les territoires denses, plus du double pour les territoires intermédiaires (3 828 KWh par habitant) et environ 7 000 KWh pour les territoires les plus ruraux (respectivement 6 956 KWh par habitant pour les peu denses et 7 185 KWh par habitant pour les très peu denses). De même, à l'horizon 2030, les objectifs prévus par les PCAET respectent le même ordre croissant avec la ruralité du territoire, rapporté à l'habitant.

La part d'EnR électriques dans le mix énergétique renouvelable augmente considérablement pour chacune des typologies. Pour les territoires denses et intermédiaires, ce ratio passe de 10% à 35% (environ 1 000 KWh/hab et 2 000 KWh/hab respectivement), notamment en raison du déploiement de la filière photovoltaïque et des UVE pour les territoires denses. Pour les territoires peu denses, la part de l'électrique passe de 19% à 42% pour atteindre plus de 4 500 KWh/hab et de 25% à 60% pour plus de 10 000 KWh/hab dans les territoires très peu denses. Là aussi, le déploiement du photovoltaïque joue un rôle important conjointement avec l'éolien, plus facile à développer en milieu rural.

Le biogaz et le biométhane voient également leur part augmenter de manière significative dans chaque typologie de territoire. Dans les territoires plus urbanisés, la production était proche de zéro en 2015 et affiche des objectifs stratégiques compris entre 250 et 350 KWh/hab. Dans les territoires ruraux, la production se situe entre 100 et 200 KWh/hab en 2015 pour des ambitions à 2030 aux alentours de 800 KWh/hab.

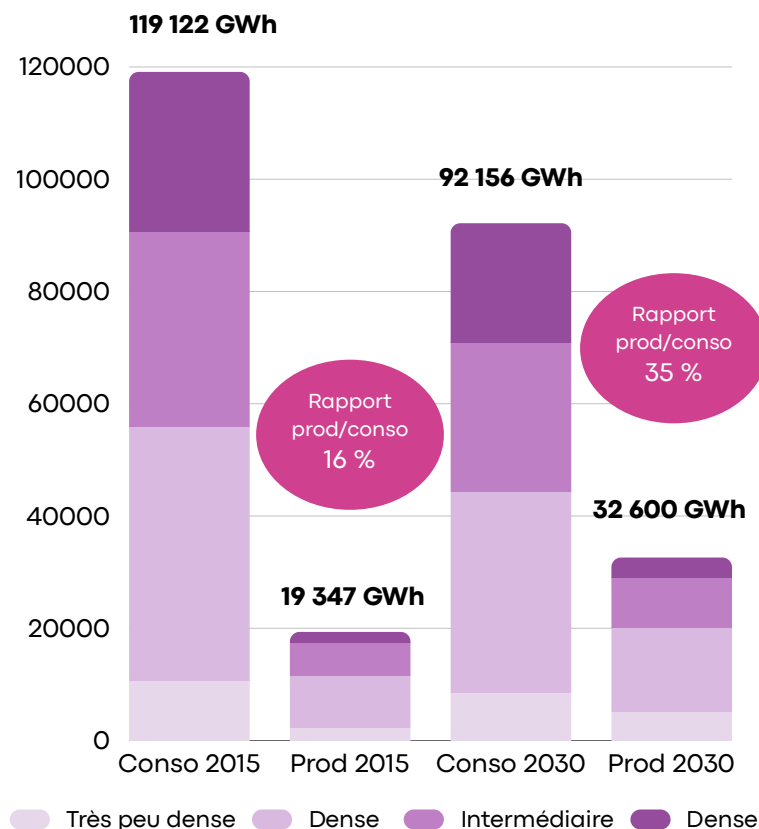
La production thermique, quant à elle, reste relativement stable entre 2015 et 2030.



Analyse des objectifs PCAET à l'horizon 2030

Rapport production / consommation

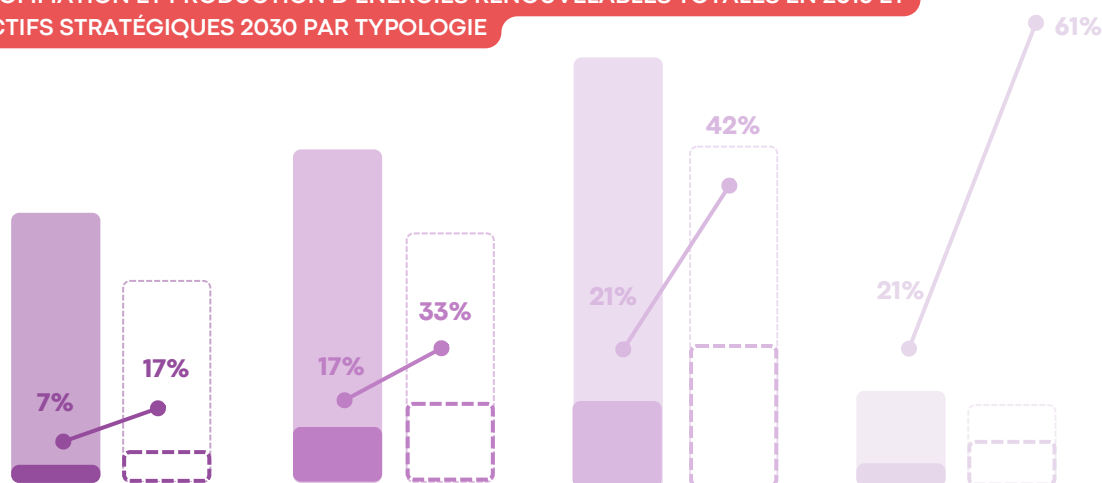
CONSOMMATION ET PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES
TOTALES EN 2015 ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2030 POUR
L'ENSEMBLE DES 82 PCAET



La traduction des objectifs régionaux permet de visualiser si la somme des objectifs fixés localement rentre en cohérence avec les orientations régionales dans le cadre du SRADDET. La région a fixé un objectif de rapport production EnR/consommation de 50 % à l'horizon 2030. Sur la base des documents de planification capitalisés, les objectifs stratégiques fixés par les PCAET sont en deçà des objectifs régionaux.

Toutefois, les consommations énergétiques prises en compte dans l'étude représentent 71,5 % de l'ensemble des consommations régionales en 2015, tandis que les productions d'EnR représentent 60,8 % des productions régionales en 2015. De plus, la part des EnR des données capitalisées dans l'étude en 2015 est de 16 % quand ce rapport est de 21 % au niveau régional. Cela laisse penser que le rapport attendu en 2030 serait plus proche des objectifs.

CONSOMMATION ET PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES TOTALES EN 2015 ET
OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2030 PAR TYPOLOGIE



Malgré des objectifs stratégiques ambitieux de +84 % de production EnR entre 2015 et 2030, les territoires denses n'arrivent pas en 2030 à atteindre le rapport 2015 des autres typologies. Les territoires intermédiaires et peu denses ont quant à eux des objectifs stratégiques moins importants de déploiement des EnR avec une augmentation prévue comprise entre 50 et 60 %, ce qui ne leur permet également pas d'atteindre les objectifs du SRADDET régional. Les territoires très peu denses pris en compte dans l'étude cumulent peu de consommations énergétiques et ont des objectifs très ambitieux de déploiement des EnR (+132 %), ce qui leur permet d'atteindre un taux de couverture de 61 %, ce qui est supérieur aux objectifs fixés par le SRADDET en 2030. **Globalement, les objectifs en matière de sobriété énergétique sont croissants avec l'urbanisation du territoire quand les objectifs en matière de couverture par les EnR suivent une trajectoire inverse, plus de couverture dans les territoires ruraux.**



Analyse des objectifs PCAET à l'horizon 2030

Objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre

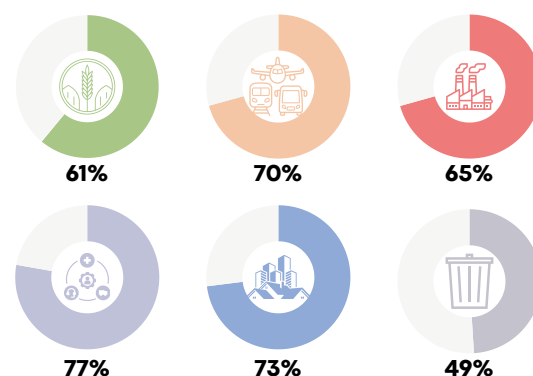
ÉMISSIONS DE GES TOTALES EN 2015 ET
OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2030
POUR L'ENSEMBLE DES 79 PCAET

Rappel objectif SRADDET calculé
par rapport à 2015 : -40%

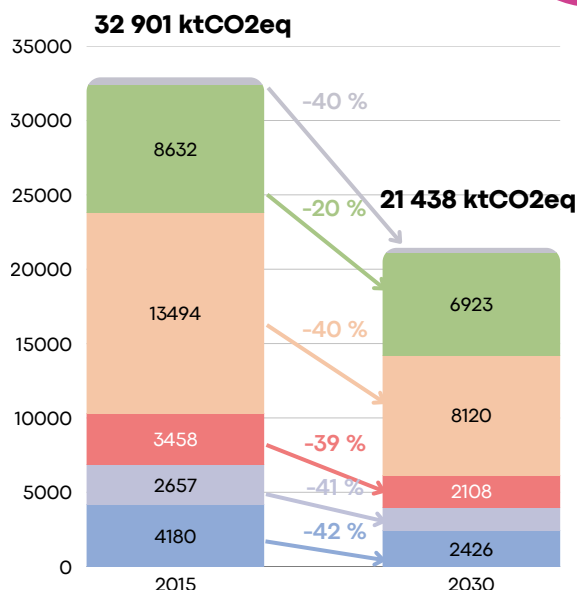
Baisse globale stratégique
par rapport à 2015

-35%

PART DES ÉMISSIONS DE GES RÉGIONALES
2015 REPRÉSENTÉES DANS L'ÉTUDE (79
TERRITOIRES)



L'ensemble des consommations
énergétiques 2015 de cette étude, c'est
à dire les 119 122 GWh représentent **70%**
des consommations totales régionales.



Résidentiel Tertiaire Industrie
Transport Agriculture Déchets

OBJECTIFS COMPARÉS À L'HORIZON 2030 PAR
RAPPORT À 2015 ENTRE LE SRADDET ET LA SOMME
CUMULÉE DES PCAET

	Objectif SRADDET	Objectif des PCAET
Bâtiment	-59 %	-42 %
Transport	-42 %	-40 %
Industrie	-37 %	-39 %
Agriculture	-22 %	-20 %
Déchets	-47 %	-40 %

Les objectifs stratégiques des PCAET ne permettent pas
d'atteindre totalement l'objectif fixé par le SRADDET.

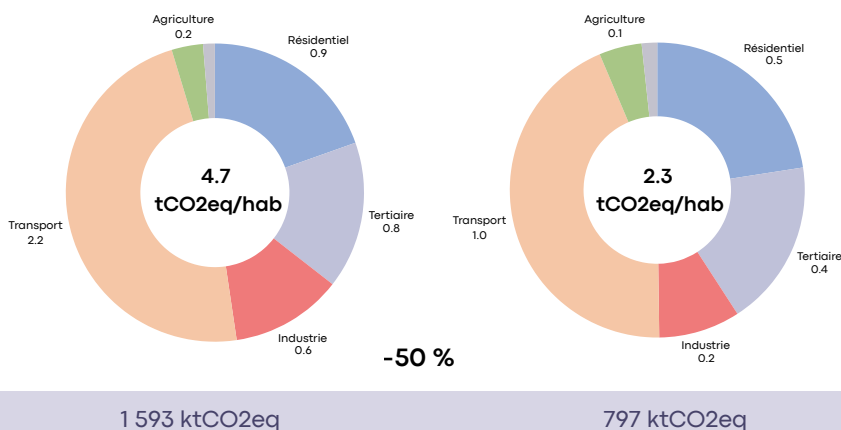
En effet, en appliquant les objectifs régionaux par secteur,
aux données des PCAET capitalisés dans l'étude, les
émissions de GES totales devraient atteindre **19 642
ktCO2eq en 2030** (objectif SRADDET calculé par rapport à
2015).

Le détail par secteur montre des objectifs stratégiques en
deçà des objectifs régionaux pour tous excepté l'industrie
(-37 % dans le SRADDET calculé 2015-2030 pour -39 % dans
les PCAET). L'objectif stratégique pour le **secteur du
bâtiment** quant à lui est le plus éloigné de l'objectif
régional (-59 % dans le SRADDET calculé 2015-2030 contre
-42 % dans les PCAET). Pourtant, les collectivités peuvent
agir via le pilotage de rénovations énergétiques, les plans
d'urbanisme, et ont un impact direct sur le tertiaire public.
**Le secteur du transport représente le secteur le plus
émissif avec 41 % des émissions totales en 2015, suivi par le
secteur de l'agriculture avec 26 % des émissions totales, ce
qui représente les deux tiers des émissions totales.** Cette
part est d'autant plus importante en 2030 pour atteindre
70 % des émissions globales, malgré des objectifs
ambitieux de réduction. Cependant, le secteur de
l'agriculture représente un levier faible pour les collectivités
car les politiques sont surtout nationales et européennes
même si elles peuvent accompagner les transitions via les
circuits courts, l'alimentation durable dans les cantines, la
méthanisation, l'évolution des pratiques agricoles...

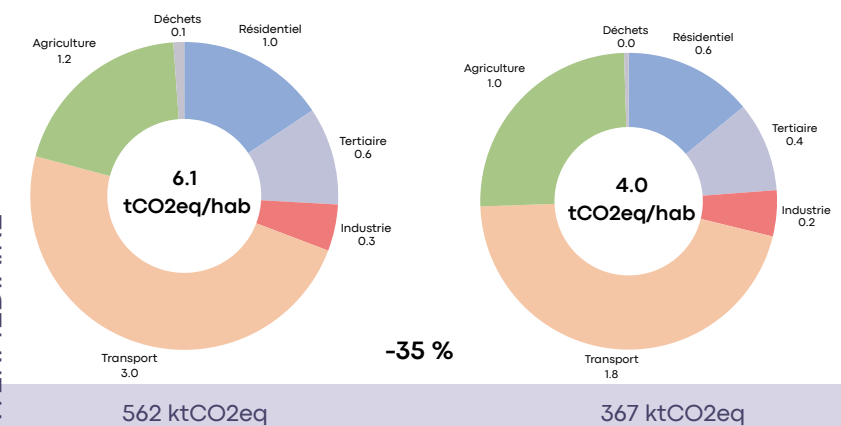
2015 (tCO₂eq/habitant)
Émissions moyennes (ktCO₂eq)

2030 (tCO₂eq/habitant)
Émissions moyennes (ktCO₂eq)

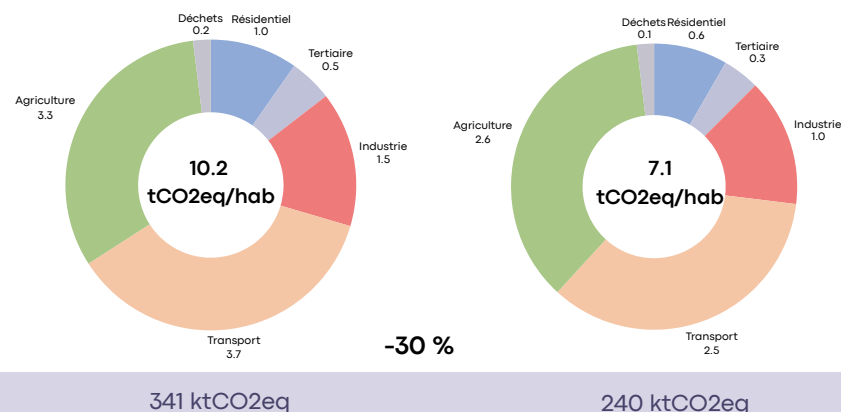
DENSE



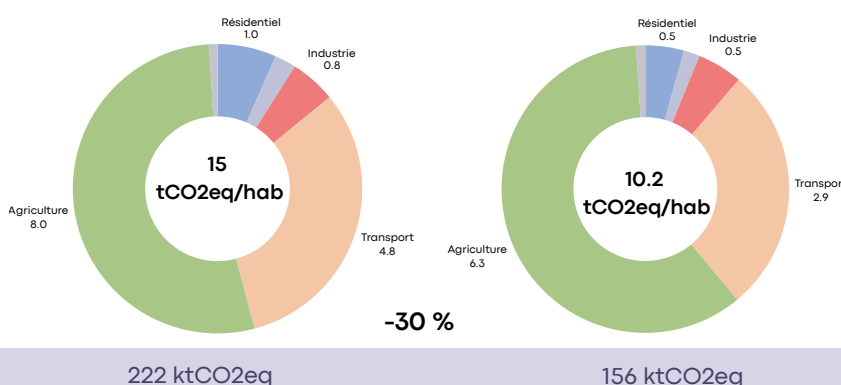
INTERMÉDIAIRE



PEU DENSE



TRÈS PEU DENSE



En 2015 comme à l'horizon stratégique 2030, les émissions des GES rapportées à l'habitant sont croissantes avec la ruralité du territoire (trois fois plus importantes dans les territoires très peu denses que dans les territoires denses). À l'inverse, les émissions moyennes par EPCI sont croissantes avec l'urbanisation du territoire (trois fois plus importantes dans les territoires denses que dans les territoires intermédiaires et sept fois plus que les territoires très peu denses). **Les territoires denses ont des objectifs stratégiques à l'horizon 2030 plus ambitieux que les autres typologies de territoires** avec une baisse estimée de la moitié de leurs émissions de GES contre environ un tiers pour les autres territoires. Cet écart en termes d'objectifs peut notamment s'expliquer par la répartition des émissions. En effet, les territoires à dominante rurale ont de plus importantes émissions dues au secteur de l'agriculture (8 tCO₂eq/hab pour les territoires très peu denses contre 0.2 tCO₂eq/hab pour les territoires denses en 2015). Ces émissions sont en partie non énergétiques et les collectivités ont moins de marge de manœuvre pour agir sur ce secteur que sur le secteur du bâtiment. Le secteur des transports occupe une part importante des émissions pour chacune des typologie de territoire (près de 50 % pour les territoires denses et intermédiaires, environ un tiers pour les territoires peu et très peu denses) avec une valeur absolue par habitant croissante avec la ruralité du territoire due à une dépendance à la voiture plus importante et des trajets quotidiens plus longs. Le secteur industriel est plus représenté dans les territoires peu denses. Les émissions du tertiaire sont croissantes avec l'urbanisation du territoire aussi bien en 2015 qu'à l'horizon stratégique 2030 mais restent relativement faibles globalement au regard des autres secteurs avec une baisse proportionnellement similaire pour chacune des typologie de territoire. Le secteur du résidentiel émet environ 1 tCO₂eq/hab en 2015 et est estimé à environ 0,5 tCO₂eq/hab en 2030 pour chaque typologie de territoire.



Pour retrouver toutes les données détaillées de
l'Observatoire Régional de l'Énergie et des Gaz à Effet de Serre
www.oreges.arec-nouvelleaquitaine.com



Toutes les publications de l'AREC sont disponibles en ligne sur
www.arec-nouvelleaquitaine.com/mediatheque
ou sur demande à info@arec-na.com

L'AREC Nouvelle-Aquitaine est financée majoritairement par
la Direction Régionale de l'ADEME et
le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine.



60 rue Jean-Jaurès
CS 90452
86011 Poitiers Cedex

05 49 30 31 57
info@arec-na.com
www.arec-nouvelleaquitaine.com
[@AREC_NA](https://www.instagram.com/AREC_NA)